

La CPU défend la vie étudiante

Paris, le 18 Octobre 2018

La Conférence des présidents d'université a appris à la lecture du projet de loi de finances 2019 que les montants payés par les étudiants au titre de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) ne seraient pas utilisés intégralement pour la vie étudiante mais viendraient, en partie, alimenter le budget général de l'Etat. Selon les estimations actuelles, ce serait ainsi près du tiers des sommes acquittées, plusieurs dizaines de millions, par les étudiants qui seraient détournées de leur fin.

Cette décision est contraire à l'esprit du décret du 30 juin 2018 qui prévoit la redistribution du « produit total » de ladite contribution. Elle est en contradiction totale avec les discussions et concertations qui ont été menées par le gouvernement avec la CPU et les organisations étudiantes pour l'instauration de la CVEC.

Cette décision, si elle se confirme, rompt la confiance nécessaire entre l'Etat, les universités et leurs étudiants. Elle jette un trouble profond au sein de la communauté universitaire dans son ensemble.

Elle compromet le déploiement à venir sur l'ensemble des territoires de dispositifs visant à renforcer l'accompagnement sanitaire, social, culturel et sportif de tous les étudiants.

La CPU demande au gouvernement de revenir sur sa décision pour traduire dans ses actes la priorité qu'il affiche de façon récurrente en faveur de la réussite étudiante.